



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
23 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 23 janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

22 présents-es : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Laetitia COUR, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, M. Guillaume HUBERT, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

5 excusés-ées :

M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAUN
Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON
Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS
Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT

Secrétaires de séance : Mme Maëlle EVARD et M. Sylvain NEVEU

Date d'affichage :

Date de convocation : le 17 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_01_23_03

Nomenclature : 1.1

Attribution des lots 12A et 12B du marché de travaux de la salle de danse

Rapporteur : M. Yves LE ROUX

M. Yves LE ROUX rappelle à l'assemblée l'opération de construction d'une salle de danse. Il rappelle que dans sa délibération du 15 décembre 2022, le conseil municipal a :

- adopté les propositions d'attribution pour les lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 et 11
- adopté l'option « brise soleil » pour le lot n° 6
- reporté l'instruction des lots 12A et 12B en attente d'éléments complémentaires du maître d'œuvre.

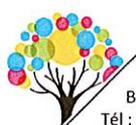
Au regard du rapport d'analyses des offres annexé, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- attribue le lot 12A à l'entreprise AIR V pour un montant de 9 638,30 € HT
- attribue le lot 12B à l'entreprise HERVÉ pour un montant de 17 789,22 € HT.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh